



Cercle d'Esgrime de Maubeuge

Gymnase Pierre de Coubertin

115, rue d'Hautmont - 59600 Maubeuge

06.38.96.97.87 / 06.59.64.54.51

RAPPORT MORAL ET SPORTIF 2017/2018

I. COMPETITIONS

Cette saison, 8 tireurs ont au moins participé à une compétition, soit 25 % des licenciés du CEM. Le taux est légèrement inférieur à l'année dernière, mais il faut prendre en compte que la catégorie M7 ne propose pas de réels challenge. De même, certains licenciés concourent en Belgique.

Le CEM a toutefois inscrit au moins un tireur sur 14 compétitions dont deux à rayonnement international (Dieppe et Esch/Alzette). Le spectre des compétiteurs est plus étendu que l'année dernière, puisque qu'il s'étale de M9 à Sénior.

La dynamique recherchée, qui est celle de former un pool de compétiteurs, semble fonctionner dans la mesure où cette année, beaucoup de nos tireurs ont découvert la compétition et s'y sont engagé avec plaisir.

Pour informations, les plus assidus en compétition sont Thomas Mériaux (7 compétitions), Matéo Grolleau (3 compétitions), ainsi que Louise Cavallaro, Pablo Miellot et Ren Romain (2 compétitions).

CLASSEMENT FIN DE SAISON			
<i>Catégories</i>	<i>NOM - Prénom</i>	<i>Classement Ligue</i>	<i>Classement FFE</i>
EDM11	CAVALLARO Louise	12 ^{ème} / 13	
EHM13	MERIAUX Thomas	19 ^{ème} / 60	
EHM15	REN Romain	61 ^{ème} / 81	

Il faut également souligner la performance de Matéo Grolleau qui s'illustre lors des compétitions et des challenges. En effet, à chaque reprise ses résultats lui permettent de monter le podium (3^{ème} lors de deux challenges, et 1^{er} au Luxembourg).

Compétitions organisées par le club :

Dans le cadre de l'organisation d'une compétition de ligue les 11 et 12 novembre 2017, nous recevions en Circuit Régional Equipe FM11 et SM11, puis en Circuit Régional Open M13 toute arme un total de 6 équipes (soit 21 tireurs) et 148 tireurs pour un total final de 169 tireurs sur le week-end.

De plus, dans le cadre d'une compétition départementale le dimanche 18 février, 18 tireurs Sénior Loisirs ont pu s'escrimer dans notre salle d'armes.

Merci à tous les volontaires qui ont apporté leur contribution, qu'il s'agisse de préparer la salle en installant le plateau technique, de gérer la compétition ou encore de ravitailler les participants et leurs accompagnants. Merci à tous, bénévoles habituels comme nouveaux arrivants, dont nous avons apprécié la présence.

Des correspondants de la presse écrite ont couvert la manifestation, à plusieurs reprises. Il s'agissait d'annoncer les résultats et de faire la promotion de l'événement. De plus, l'article publié dans le magazine municipal a permis de promouvoir le Cercle d'Esgrime dans son intégralité.

Les représentants de la municipalité sont également passés.

II. FORMATIONS

Blasons :

Les contrôles effectués par le Maître d'Armes permettent à nos tireurs de montrer qu'ils connaissent leur discipline, et sanctionne des connaissances théoriques et pratiques. Les résultats donnent lieu à l'attribution d'un blason. Il est d'ailleurs rappelé qu'un seul blason ne peut être passé par année, et que l'examen peut être envisagé par tous les tireurs.

L'obtention d'un Blason est une étape importante mais non obligatoire, et que sa délivrance n'est pas un dû mais une récompense. L'ensemble du Cercle d'Esgrime de Maubeuge félicite les 16 lauréats.

La session organisée donne les résultats suivants :

Blason Jaune	Blason Rouge	Blason Bleu	Blason Vert
ALVES-GOMES Axel CAILLAUD Martial CAVALLARO Chloé COUTURE-MOUSAIN Jules DELACENCELLERIE Bryan MERIAUX Mathieu MIELLOT Pablo MITON-ANTOLINI Atilio PLANQUE Meïssan RGUITI Emmanuelle RGUITI Shayma WAMBACH Martin	BEGUIN Raphaël CAVALLARO Louise GROLLEAU Matéo		MERIAUX Thomas

Arbitrage :

Nino Chies présente et réussit le niveau d'arbitrage régional en épée.

III. EFFECTIFS

Le club comptait cette saison 36 adhérents, dont 31 licenciés (3 adhérents étant licenciés à Charleroi). Par rapport aux 40 licenciés de la saison dernière, nous enregistrons 20 départs et 16 arrivées.

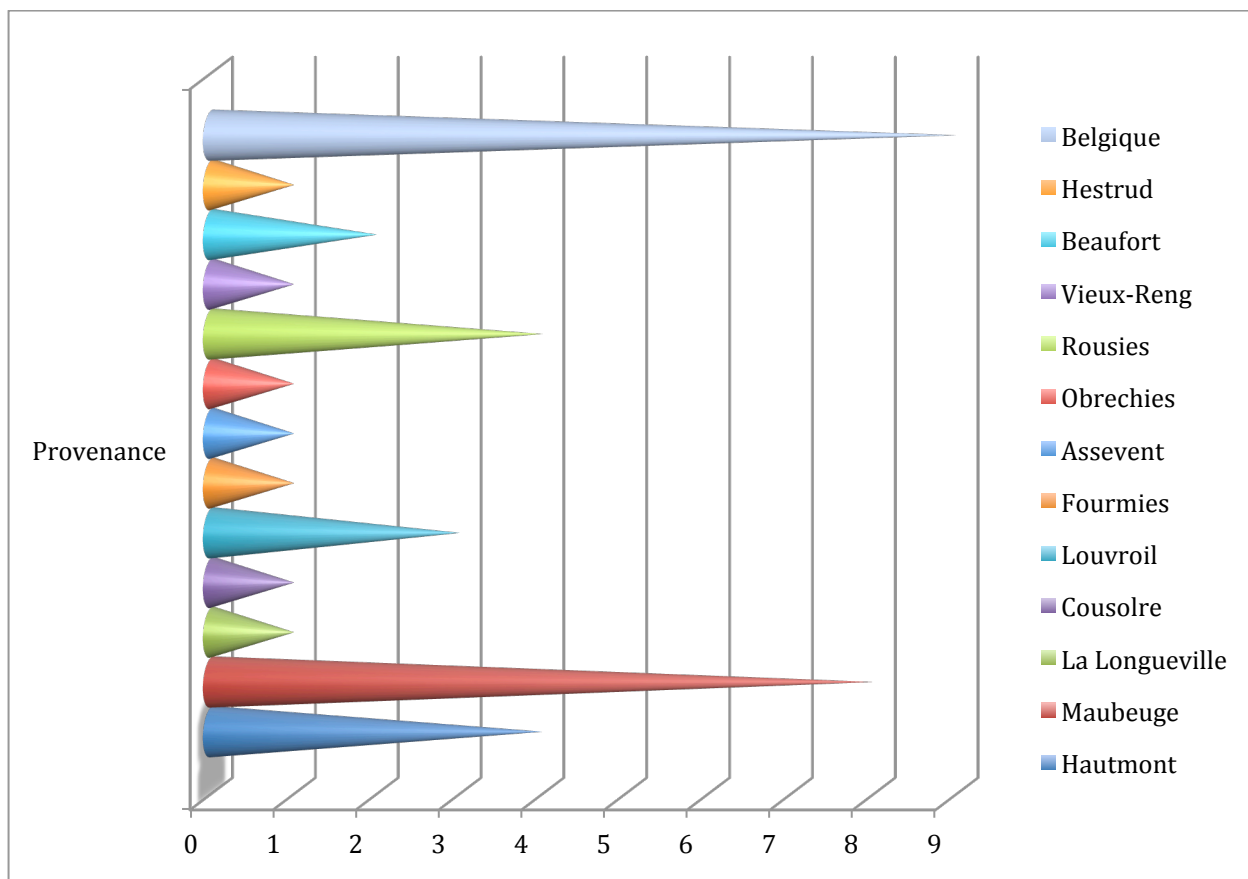
Malgré cette légère différence, le nombre de licenciés reste relativement stable. Il montre néanmoins la nécessité de poursuivre le travail de communication (que ce soit par réseau social ou par des manifestations diverses).

De ce fait, l'orientation sportive de la saison 2018/2019 du Cercle d'Escrime de Maubeuge mettra l'accent sur les occasions propices à la diffusion de l'Escrime. Le but avoué est de renforcer le nombre de ses licenciés, notamment dans les catégories déficitaires (M17 à Sénior).

Répartition :

La répartition est de 1 licence dirigeant, 1 licence enseignant, licences tireurs et 3 adhérents.

	M07	M09	M11	M13	M15	M17	M20	Seniors	Dirigeant/ Enseignant	Total
M	1	5	5	3	2	2	4	5	1	28
F	2	1	1	0	1	0	1	2	0	8
Total	3	6	6	3	3	2	5	7	1	36



IV. VIE DU CERCLE

Le Cercle d'Escrime de Maubeuge remercie chaleureusement Dorothée, dont la présence a permis de maintenir 13 séances, ainsi que Hans-Joachim et Arthur qui ont assuré un encadrement des plus jeunes à quatre reprises.

Cette saison, les licenciés ont pu bénéficier de 73 séances, pour un total de 109,5 heures dispensées, ce qui représente une couverture effective de 88,85% de l'ensemble de l'année scolaire.

Les plus assidus des tireurs dans le cours sont : Shayma RGUITI (66 séances soit 99 heures – soit 94,29%), Jules COUTURE-MOUSAIN (57 séances soit 85,5 heures – soit 81,43%) égalité avec Thoams MERIAUX et Meïssan PLANQUE, puis enfin Matéo GROLLEAU égalité avec Mathieu MERIAUX (56 séances soit 84 heures – soit 80 %).

Au regard du nombre de séances proposées, l'Escrime reste un sport abordable, puisque l'étalonnage du coût horaire varie de 1,70 € pour les plus assidus à 10,71 € pour les moins assidus. C'est d'autant vrai que l'encadrement s'effectue par un encadrement professionnel dont tous les tireurs peuvent bénéficier.

Démonstrations extérieures / Actions de promotion du club :

Cette année et après une interruption d'un an, le Cercle d'Escrime a renouvelé son investissement dans la vie sportive et associative de sa ville en participant à la Fête des Sports, qui s'est tenue à l'Espace Sculfort en septembre 2017. Jugée nécessaire par le nouveau bureau directeur, la manifestation a très largement porté ses fruits. Elle a permis la diffusion du sport auprès d'un public non-averti, et l'adhésion de nouveaux licenciés.

La promotion du Cercle a aussi été réalisée grâce à une utilisation régulière des réseaux sociaux et du site internet, entièrement rénové grâce au concours de Margaux. Ces moyens sont largement abondés afin de donner de la visibilité et du dynamisme au Cercle.

La réalisation des écussons a aussi permis de faire rayonner le Cercle d'Escrime de Maubeuge, dans un esprit de cohésion sportive, notamment lors des déplacements en compétition.

Investissements et projets :

D'une manière générale, le Cercle d'Escrime de Maubeuge se lance sur une nouvelle orientation de communication et de dynamisme sportif. Cette volonté passe par une pérennisation des actions menées actuellement, tel la Fête du Sport, les compétitions annuelles, etc. Progressivement, le Cercle souhaite s'investir dans des manifestations supplémentaires dans le but avoué de maintenir sa viabilité sportive et financière sur le long terme. Ces événements instaurent une sérénité nouvelle au Cercle, et donneront la possibilité à ses membres de pouvoir profiter pleinement de leur sport à l'entraînement, mais également à l'extérieur.

Les projets évoqués pour la saison 2018/2019 sont :

- la participation à la Fête des Sports,
- la tenue d'une compétition annuelle régionale ou zonale,
- la tenue d'une compétition départementale,
- la réalisation d'une démonstration publique en zone de forte influence,
- la mise en place d'un support de communication papier (affiche et flyer),
- la confection de vestes / polos siglés à l'effigie du Cercle

Enfin, dans le cadre du demi-siècle du Cercle d'Escrime de Maubeuge, il peut être envisagé la création d'un tournoi/challenge unique en collaboration avec Escrime Charleroi.

Tarifs :

Même si la viabilité du Cercle impose une logique financière indéniable, le Cercle d'Escrime de Maubeuge reste une association à but non lucratif. De ce fait, étant donné que ni la Ligue, ni la FFE n'impose une augmentation des tarifs, ceux-ci resteront inchangés pour la troisième année consécutive.

Les facilités de paiement et les avantages tarifaires restent eux-aussi inchangés.

Bureau :

L'Assemblée Générale du samedi 16 juin 2018 doit permettre de désigner un nouvel organigramme.

Règlement intérieur :

Depuis cette saison, l'acceptation du Règlement Intérieur est une condition obligatoire à la délivrance d'une licence par le Cercle d'Escrime de Maubeuge. Un tel document permet de fixer une conduite sportive égalitaire qui s'applique à tous les adhérents sans exception. Il permet ainsi de sauvegarder les relations de confiance établies entre tous, dans le but unique d'exercer l'Escrime dans les conditions les meilleures.

La version 2018/2019 du Règlement Intérieur comporte des ajustements dont il sera discuté lors de l'Assemblée Générale avant approbation par le vote.

Horaires :

Les horaires sont conservés pour la saison prochaine, sauf éventuelles modifications imposées par la Mairie. Nous avons néanmoins renoncé temporairement au créneau du vendredi jusqu'alors inutilisé par le Cercle. Il convient de ne pas occuper inutilement des créneaux horaires dont pourraient pâtir d'autres associations, notamment la Boxe.

Les horaires du Cercle sont donc les suivants :

- le mardi de 18h15 à 19h45 (M13) et de 19h45 à 21h15
- le samedi de 17h00 à 18h30 (M13) et de 18h30 à 20h00.

Le Maître d'armes peut inciter les tireurs concernés à passer d'un groupe à l'autre, malgré leur catégorie, en fonction de leur niveau.

Début de la saison 2018/2019

Le Cercle d'Escrime de Maubeuge débutera officiellement la saison sportive 2018/2019 le mardi 04 septembre 2018 aux horaires habituels.

Catégories :

<i>Catégories</i>	<i>Années de naissance</i>	<i>Compétitions</i>
M5	2014 et après	
M7	2012 - 2013	
M9	2010 - 2011	
M11	2008 - 2009	<i>né en 2008 : simple surclassement en M13</i>
M13	2006 - 2007	<i>simple surclassement en M15</i>
M15	2004 - 2005	<i>simple surclassement en M17 / double surclassement en M20</i>
M17	2002 - 2003	<i>simple surclassement en M20 / double surclassement en Sénior</i>
M20	1999 - 2001	<i>surclassement autorisé vers Sénior</i>
Séniors	1998 et avant	

